

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants ; Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour Août 1960

Stimuler... nourrir... préparer la mise en hivernage !... Déjà me direz-vous et l'été s'est à peine montré ! Eh oui, déjà ; la nature ne supporte aucun arrêt et celui qui ne peut plus suivre n'a qu'à se glisser hors de la ronde des saisons pour voir passer le cortège. C'est ingrat, bien sûr et c'est pourtant cela la vie ! Bon gré mal gré, il faut s'en accommoder !

Pour l'instant, la miellée n'a pas fait son apparition. Sera-t-elle là lorsque ces lignes paraîtront ? Je le souhaite et l'espère : l'espérance n'est-elle pas la qualité principale de l'apiculteur (trice), sans mentionner les autres vertus éminentes, que nous cultivons avec persévérance !

Préparatifs de la mise en hivernage : Selon Bertrand, la mise en hivernage est l'ensemble des opérations que l'on fait subir à une colonie en vue de sa conservation durant l'hiver. Il faut se laisser guider par le principe qui veut que les colonies doivent contenir à l'entrée de l'hiver une forte proportion de jeunes abeilles nées en août et septembre ; c'est une condition nécessaire pour un bon hivernage et un rapide développement de la population au printemps. Dès que la récolte a cessé, un seul souci : faire pondre ! Enlevez les hausses, visitez à fond la colonie, éliminez les vieux cadres et assurez-vous de la présence d'une jeune reine. Je vous engage, pour ce qui concerne les reines bien entendu, à imiter l'auteur de cette annonce : « On demande à échanger une femme de quarante ans contre deux de vingt ! » Vérifiez l'état des provisions et si vous entendez le gémissement plaintif si caractéristique des ruches orphelines, n'hésitez pas : réunissez, mais toujours une faible à une forte, jamais deux faibles ensemble.

Avant de stimuler pour provoquer la ponte, il faut naturellement redoubler de précautions contre le pillage. Commencez par rétrécir les trous de vol, ne donnez que de très petites rations au début, le soir seulement, en prenant bien garde de n'en laisser aucune trace. Si au printemps, on peut stimuler en plein midi, ce serait une erreur impardonnable d'en faire autant au mois d'août.

Sirop : Le sirop employé comme *stimulant* doit être clair : 1 litre d'eau pour 1 kg. de sucre. Il est inutile, même nuisible, d'y ajouter du sel ; par contre, une « verrée de blanc » ne peut faire que du bien : le bon vin ne réjouit-il pas le cœur... de la femme !! pourquoi pas celui de l'abeille ? ? ? A propos de cœur, voulez-vous

chercher, dans vos traités d'anatomie et de physiologie, où se trouve celui de l'abeille ? Le sirop destiné *aux provisions d'hiver*, par contre, doit être aussi dense que possible ; la proportion normale est : 5 kg. de sucre pour 3 litres d'eau. On empêche sa cristallisation en y mélangeant 10 à 15 % de miel. Lorsqu'on nourrit, il y a toujours un certain déchet sur la quantité donnée ; ainsi, pour obtenir 10 kg. de provisions operculées, on compte 15 à 16 kg. de sirop. Une colonie forte, bien hivernée, doit disposer de 15 à 18 kg. de nourriture.

Pollen : La ponte recommence dans les ruches en hiver déjà, avant que les abeilles puissent sortir, et le pollen étant un des éléments de la nourriture des larves, il faut veiller à ce qu'au moins l'un des rayons laissés dans la ruche en automne en contienne une certaine quantité ! En général, nos ruches ont trop de vieux pollen. Les rayons le contenant sont inutiles et doivent être éliminés.

Conservation des rayons : A mesure que la saison avance, les populations diminuent ; il est préférable de retirer de temps en temps les rayons non occupés par les abeilles et de les mettre en réserve à l'abri de l'humidité et des fausses teignes. C'est surtout aux colonies faibles qu'il faut enlever les rayons non occupés. Avant d'enfermer ces derniers et de les exposer à la vapeur de soufre, ou à celle du tétrachlorure de carbone, on racle les parties extérieures des cadres qui sont souvent enduites de propolis ou de cire, en recevant chacune des deux matières dans des caisses séparées.

Et voilà, chers débutants, du pain sur la planche ! A la prochaine !

Lentigny, le 10 juillet 1960.

F. Ridoux.



PRATIQUE ET TECHNIQUE APICOLE

Comment visiter avec facilité les colonies ou l'art d'enfumer

Chacun sait que l'abeille, tout comme la guêpe, le frelon, le bourdon (ne pas confondre avec le faux bourdon, mâle de l'abeille) est pourvue d'un dard venimeux dont elle se sert avec adresse et surtout agilité pour défendre sa vie ou son nid. De temps à autre, on nous annonce dans une revue apicole que l'un a découvert ici ou là des abeilles dépourvues d'aiguillon, mais tout comme le

serpent de mer, ce ne doit être qu'une apparition fugitive car, dans le monde entier, on continue encore à élever et soigner des abeilles qui piquent et donnent ainsi un charme de plus à l'apiculture.

Pour maîtriser une colonie, la calmer, éloigner les abeilles de l'endroit où l'on travaille dans la ruche, les diriger en quelque sorte, l'apiculteur a recours à la fumée. L'enfumoir est un des outils parmi les plus importants de tous les accessoires nécessaires à la conduite d'un rucher. Enfumer les abeilles est obligatoire pour presque toutes les opérations apicoles. Peu à peu, avec la pratique, l'apiculteur quittera ses gants si gênants pour travailler, enlèvera peut-être son voile, mais toujours il prendra la précaution d'avoir de la fumée à disposition avant d'ouvrir une ruche, ne fût-ce que celle d'une cigarette.

De la manière d'enfumer les colonies dépend le déroulement des opérations, le caractère des abeilles. Ces dernières ne s'y trompent pas. Elles savent distinguer parfaitement, à la manière dont la fumée leur est administrée une volonté calme, tenace et ferme d'une action craintive, nerveuse, parfois brusquée et procédant par à-coups maladroits ou intempestifs. Les réactions des abeilles si diverses d'un rucher à l'autre ne proviennent en majeure partie que de la façon dont la fumée y est utilisée.

Dans tous les cours d'initiation apicole pratiques, lors des visites de ruchers, on devrait enseigner l'art d'enfumer les colonies. Que de fois il nous a été donné d'admirer des apiculteurs véritables virtuoses de l'enfumoir. Nous remarquons à peine leurs mouvements, quelques petits jets de fumée distribués ici ou là, et les colonies se montraient calmes, dociles, comme subjuguées par le maître des lieux.

L'enfumoir

L'usage de la fumée en apiculture remonte à la plus haute antiquité. Les indigènes des forêts équatoriales avec leurs touffes d'herbe sèche enflammée ou nos ancêtres avec leurs torches, sorte de boudins de toile bien serrés qu'ils allumaient et sur lesquelles ils s'évertuaient à souffler, produisant autant de flammes que de fumée, dirigée tant bien que mal sur la colonie visitée et rendant seuls inoffensifs les malheureux insectes brûlés, connaissaient l'utilité de la fumée.

Autrefois, dans nos campagnes, les apiculteurs visitaient leurs paniers armés d'une pipe à deux tuyaux. Le foyer était garni de tabac, allumé, et ils soufflaient par l'un des tuyaux pour faire sortir la fumée par l'autre. On trouve encore dans le commerce de ces pipes d'apiculteurs, mais elles sont peu pratiques, lourdes au bec et trop souvent inefficaces.

L'enfumoir à soufflet date de la fin du siècle dernier. On a tenté de le perfectionner en le rendant automatique, mais à l'emploi on s'est bien vite aperçu que ce n'était pas le rêve. Il vomissait des torrents de fumée, indisposant apiculteur et abeilles alors qu'il n'en fallait pas ou peu et son mécanisme était à bout, s'arrêtait en cours d'opération et souvent au moment le plus critique. Bien peu d'apiculteurs s'en servent encore et l'enfumoir ordinaire est le plus couramment utilisé.

Du bon fonctionnement de l'enfumoir dépend le succès, la facilité de toutes les opérations entreprises au rucher. On ne saurait donc le choisir avec trop de soin, mais encore faut-il connaître les qualités que l'on doit demander.

Le foyer, généralement cylindrique, doit être d'une bonne capacité (85 mm. de diamètre au moins), en métal fort, résistant à l'action corrosive des gaz de combustion (si possible cuivre). La partie inférieure du foyer sera pourvue d'une grille empêchant les braises de pénétrer dans le soufflet. Le foyer sera fermé à sa partie supérieure par un cône droit ou oblique dont le bec aura une ouverture de douze à quinze millimètres, permettant la sortie d'une fumée abondante et froide sans violence. Le soufflet sera garni de basane que l'on prendra soin de graisser de temps à autre pour la protéger de l'humidité et surtout conserver sa souplesse.

En résumé, les qualités que l'on doit exiger d'un bon enfumoir sont :

1. Il doit être léger, solide, si possible en cuivre et doit pouvoir se manipuler facilement d'une seule main.
2. Il doit avoir un bon tirage de manière à ne pas s'éteindre pendant les instants où l'opérateur le pose et ne fait pas usage de fumée.
3. Le foyer doit être assez spacieux pour contenir une bonne quantité de combustible et ne pas nécessiter de trop fréquentes recharges.
4. Le couvercle doit pouvoir s'ouvrir et se refermer avec facilité.

On aura soin de déposer l'enfumoir debout pour le maintenir en activité pendant les visites.

Combustibles pour enfumoir

Le meilleur enfumoir fonctionnera mal si le combustible utilisé n'est pas de qualité. Que peut-on employer comme combustibles qui doivent s'allumer facilement, brûler lentement et continuellement en dégageant une abondante fumée froide et blanche ? Le bois pourri bien sec, les déchets de jute, de coton (jamais de laine

qui irrite les abeilles par son odeur désagréable). Le papier ondulé, trempé dans une solution de salpêtre puis séché et mis en rouleaux au diamètre de l'enfumoir est un excellent combustible, tout comme la bouse de vache séchée. Pour faciliter l'allumage, on peut à la fin de la visite boucher l'enfumoir pour l'éteindre, et, au moment d'un nouvel emploi, on rallumera le solde du combustible contenu dans le foyer, combustible qui s'embrasera rapidement.

Pourquoi enfume-t-on les abeilles ?

Il est nécessaire d'enfumer une ruche avant toute visite. De nombreux traités d'apiculture recommandent de donner deux ou trois bouffées de fumée par le trou de vol avant de découvrir la ruche. Les abeilles entrent alors en bruissement. Ce procédé demande beaucoup de prudence et le novice ne doit surtout pas exagérer, pensant de la sorte calmer les colonies. Si la fumée est lancée en excès, avec violence ou encore si elle est trop chaude, les abeilles suffoquées et irritées sortent à flots de la ruche. La reine peut être entraînée dans ce mouvement ou simplement effrayée ; en s'enfuyant, elle risque de se faire emballer, et, si elle ressort vivante de l'aventure, elle a toutes les chances d'être estropiée. Avec les ruchers pavillons, ce jet de fumée par le trou de vol obligerait l'opérateur à sortir pour préparer chaque ruche. Même dans les ruchers plein vent, lorsque les ruches sont posées sur poutrelles, il faudrait faire un long chemin pour accéder au trou de vol. La pratique nous a montré que ce procédé peut être avantageusement remplacé par la façon d'opérer suivante : le chapiteau enlevé, la toile ou les planchettes couvre-cadres découvertes, soulever un angle de la toile, juste pour y passer le bec de l'enfumoir, donner un peu de fumée, refermer et attendre une minute avant de commencer la visite. (Avec les planchettes, donner la fumée par le trou du nourrisseur.) Les abeilles sont ainsi prévenues et ne seront pas surprises quand on découvrira les rayons. Nous avons aussi abandonné de donner de la fumée par l'entrée pour la raison suivante : au moment où la fumée entre par le trou de vol, même en petite quantité, elle chasse les abeilles vers le sommet des rayons, endroit d'où nous serons obligés de les éloigner quelques instants plus tard pour faire la visite de la colonie. Ce dérangement inutile des abeilles n'est pas fait pour les calmer et faciliter les opérations.

Puisque enfumer une ruche avant et au cours de toute visite est une nécessité, faisons-le, mais avec modération, tant pour la violence du jet que pour la quantité de fumée utilisée. Opérons sans hâte ni lenteur et nos abeilles se montreront dociles et douces. La modération dans l'emploi de la fumée est surtout nécessaire lorsqu'on désire rechercher la reine. Celle-ci, très craintive, fuit la fumée et ne manquerait pas de se réfugier dans un angle ou con-

tre les parois de la ruche, endroit où on ne saurait la dénicher.

Les rayons étant découverts, il s'agit de se protéger contre les abeilles qui reviennent constamment sur le dessus des rayons, font entendre un bruit aigu ou dressent leur abdomen contracté en l'air. Elles se préparent généralement à attaquer. Un peu de fumée légère, sans force, ne pénétrant pas dans les ruelles, les oblige à se calmer et à battre en retraite. En laissant couverte la moitié de la ruche, on facilite la visite en réduisant la zone de surveillance.

La visite cadre par cadre peut se poursuivre sans heurt, l'enfumoir intervenant pour chasser les abeilles gênantes, menaçantes ou exposées à un danger. Une main ferme, sûre dans ses mouvements, opérant avec souplesse et sans nervosité apporte sa contribution au maintien du calme lors des visites.

Lors de la mise en ruche d'un essaim, la fumée peut aussi aider et faciliter l'apiculteur pendant l'opération. Une ou deux bouffées de fumée frôlant les abeilles les plus proches de l'entrée les invitent à gagner l'intérieur ; un peu de fumée encerclant l'essaim peut le conduire dans la direction du trou de vol et hâter son entrée dans la ruche.

Ainsi, par la manœuvre de l'enfumoir, l'apiculteur montre son état d'esprit, sa connaissance de l'art de manier les abeilles. Un enfumage calme, modéré, vigilant, intelligent, pourrait-on dire, traduit le calme et la volonté ferme auxquels rarement une colonie résiste. Au contraire, des torrents de fumée projetés avec violence, sans discernement, révéleront aux abeilles une personne nerveuse, inquiète, peureuse, donc dangereuse, qu'il faut éloigner à coups d'aiguillon.

La paix au cours d'une opération dans une ruche, la paix au rucher et dans son voisinage dépend presque toujours de la façon d'enfumer. Traitées avec fermeté et douceur, les abeilles se montrent douces et dociles ; traitées maladroitement, peureusement ou brutalement, elles deviendront méchantes et agressives. Apprenons donc à enfumer, utilisons le moins de fumée possible afin d'avoir des colonies douces et que les visites des ruches deviennent un réel plaisir.

M. S.



Apiculteurs, faites vos achats auprès des établissements apicoles qui font de la publicité dans notre journal.
